



LE MAIRE DE SAINT-DENIS

AVIS AU PUBLIC

DECLARATION AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (« LOI SUR L'EAU » AVEC ETUDE D'IMPACT) CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL A THEMATIQUE SPORTIVE – LE CENTRE INDOOR DE PRIMAT - DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé, qu'en vertu du Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-1, L 123-10, et R 123-19 indiquant qu'une enquête publique se déroulera dans les formes prévues par les articles R 123-7 à R123-23 du code de l'environnement, une enquête publique sera ouverte **du 27 juin 2017 au 16 août 2017 inclus**, sur le territoire de la commune de Saint-Denis, conformément aux arrêtés municipaux n° 2137/2017 du 09/06/2017 et n°2656/2017 du 20/07/2017 portant prolongation de la durée de l'enquête publique en cours, à la demande du Promoteur et en accord avec le commissaire enquêteur et de l'Autorité Compétente.

Le dossier complet, ainsi qu'un registre, est mis à disposition du public, à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, à la Mairie Annexe du Chaudron, au Centre municipal de Primat et sur le site internet de la Ville (centreindoor.primat@saintdenis.re). Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, à la Mairie Annexe du Chaudron et au Centre municipal de Primat, aux jours et heures d'ouverture des bureaux soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 11h00 (exceptés, les samedis, dimanches et jours fériés).

Les remarques pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, fixé à la mairie de Saint-Denis (Hôtel de Ville – 2, rue de Paris – 97717 Saint-Denis Messag Cedex 9).

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public de Saint-Denis les jours, heures et lieux suivants :

Mardi 27 juin 2017 de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville

Vendredi 30 juin 2017 de 08h00 à 11h00 à la Mairie Annexe du Chaudron

Mardi 04 juillet 2017 de 13h00 à 16h00 au Centre municipal de Primat

Vendredi 07 juillet 2017 de 08h00 à 11h00 au Centre municipal de Primat

Mardi 11 juillet 2017 de 13h00 à 16h00 à la Mairie Annexe du Chaudron

Jeudi 13 juillet 2017 de 08h00 à 11h00 à l'Hôtel de Ville

Mercredi 19 juillet 2017 de 13h00 à 16h00 au Centre municipal de Primat

Mardi 25 juillet 2017 de 08h00 à 11h00 à l'Hôtel de Ville

Lundi 31 juillet 2017 de 13h00 à 16h00 à l'Hôtel de Ville

Vendredi 04 août 2017 de 08h00 à 11h00 au Centre municipal de Primat

Mercredi 09 août 2017 de 13h00 à 16h00 à la Mairie Annexe du Chaudron

Mercredi 16 août 2017 de 13h00 à 16h00 à l'Hôtel de Ville

L'adjoint Délégué
M. Gérald MAILLOT

